

D'autres ont été renvoyés qui n'auraient jamais dû être employés. J'ai déjà dit, dans une circonstance antérieure, qu'il était mieux de ne pas demander les noms des bons ou des mauvais, car ces gens-là devront à l'avenir gagner leur vie en dehors des édifices publics.

**M. SPROULE :** A quel édifice se rapporte le second item : "Musée géologique, Ottawa—Installation" ?

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Quelques jours avant la démission de l'ex-gouvernement, on avait loué de M. Baskerville le reste de l'édifice, dont la partie supérieure était auparavant occupée par le département. L'arrêté du conseil à cet effet fut approuvé le 6 juillet, sur un rapport daté du 18 juin. Le loyer payé s'élève à \$600.

**M. SPROULE :** Cet édifice est-il sur la rue Sussex, où est le musée géologique ?

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Oui.

**Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER :** Si je comprends bien, le ministre dit que sur le rapport de ses fonctionnaires, il a renvoyé 75 hommes.

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Plus que cela, près de 200. Je puis dire je ne n'ai renvoyé aucun de ceux mentionnés dans la liste sans avoir eu un rapport de nos fonctionnaires. Les noms me furent soumis, et dans chaque cas, j'ai demandé pourquoi ces hommes n'étaient plus requis, et ce n'est qu'après avoir examiné le tout avec soin, que j'ai consenti au renvoi.

**Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER :** Combien l'honorable monsieur s'est-il procuré de rapports écrits ?

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Tous ces rapports sont écrits, mais je ne les ai pas tous ici.

**Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER :** L'honorable monsieur voudra-t-il en produire ?

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Oui. A l'exception d'un certain rapport que je n'aimerais pas déposer sur le bureau de la Chambre, parce qu'il blâme la conduite d'un homme qui a été renvoyé. Cependant, je le communiquerai à l'honorable monsieur.

**Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER :** L'honorable ministre a dit dans une assemblée publique, qu'à la réunion du parlement, il produirait les rapports concernant environ 160 fonctionnaires.

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Je serai heureux de les produire.

**M. WALLACE :** Pourquoi supprimer une partie de ces rapports ? Nous avons droit de les avoir. L'honorable ministre des Travaux publics a dit par tout le pays, à maintes reprises, qu'il se dispensait des services de centaines d'hommes. Il a dit au pays qu'à Ottawa il avait renvoyé 75 hommes dont les salaires s'élevaient à \$32,000 par année. On suppose que cette somme sera déduite des estimations budgétaires de l'année dernière, mais il ne l'est

pas. Il y a une réduction considérable dans le budget principal, mais il demande maintenant une somme supplémentaire de \$36,000, \$420,000 semblent être une montant énorme pour l'entretien de ces édifices, mais l'honorable monsieur n'est pas satisfait de cela, et il demande \$36,000 de plus dans le budget supplémentaire, ce qui fait en tout \$456,000. S'il a renvoyé 75 hommes ici, et 280 ailleurs, nous devons nous attendre à voir une réduction dans le budget. La réduction est minime, comparée au budget précédent qui a été préparé à la veille d'une élection, et nous savons que dans ces circonstances, il est d'ordinaire que le budget soit un peu plus élevé. Je ne vois pas pourquoi, après que les élections sont faites, nous avons un budget aussi considérable, surtout venant d'hommes qui se sont toujours vantés de leur économie. Voici un crédit de \$456,000 pour l'entretien des édifices publics dans la ville d'Ottawa seulement.

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Je regrette que l'honorable monsieur n'ait pas fait un examen un peu plus attentif. Il aurait pu constater qu'au lieu de l'item de \$100,000 demandé par la dernière administration, le crédit pour cette année n'est que de \$75,000, soit \$25,000 de moins. Naturellement, j'ai employé ces \$25,000 pour des fins plus utiles.

**M. SPROULE :** Je désire dire un mot au sujet de ce qui a été fait pour les trottoirs et les abords du parlement. J'ai remarqué qu'on a fait un pavage granitique. Est-ce l'intention du gouvernement d'enlever tous ces trottoirs et de les remplacer par des trottoirs granitiques ?

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Nous demandons \$17,000 pour faire ses trottoirs.

**M. SPROULE :** Pouvez-vous nous renseigner sur ce que coûtera une verge carrée, et si l'ouvrage sera donné à l'entreprise, ou à la journée ?

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Les trottoirs qui ont été faits par la dernière administration ont coûté \$2.50 la verge. Nous nous proposons de demander des soumissions, et nous espérons payer un prix moindre.

**M. SPROULE :** On me dit que cet ouvrage peut être fait pour environ \$1.25 la verge, et laisser une marge assez large pour les profits. Il peut arriver que lorsque l'on en fait faire seulement une petite partie le prix soit élevé, mais il est bien important de savoir si l'honorable ministre veut donner l'ouvrage à l'entreprise. Il sera difficile de faire cet ouvrage pour \$17,000. Est-ce l'intention de l'honorable ministre de ne faire qu'une partie de l'ouvrage, et de le compléter ?

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Je ne sais pas si \$17,000 suffiront pour faire tout l'ouvrage. L'ouvrage fait par le passé a été ordonné par les honorables membres de l'autre côté de cette chambre, et je ne sais pas si le prix qu'ils ont payé est trop élevé. Lorsque j'ai pris l'administration du département, l'ouvrage était presque terminé.

**M. SPROULE :** Est-ce que l'ouvrage sera continué cet automne, ou le printemps prochain ?